

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Breton](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3d9f652cd4f59e39e3695ecd>

Date d'obtention : 2022-05-19 14:39:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois parler avec l'auteur du signalement et à la jeune victime.
J'évalue l'incident en posant des questions et je remplis la grille d'évaluation de l'incident.
Je demande s'il y a d'autres personnes d'impliquées et si oui, je les rencontre seul à seul eux aussi en prenant la grille d'évaluation.
Je dois contacter les policiers pour leur faire part de la situation si je crois que les actes sont de nature criminelle ou malveillant. et je confisque l'appareil électronique.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que parfois les jeunes ne pensent pas aux conséquences de leur action.
Échange de photos nus dans les scénarios.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer l'investigateur et lui confisquer son appareil électronique.